

Fargues Saint-Hilaire

#28

ÉTÉ 2022

> AMÉNAGEMENT DU BOURG - MOBILITÉS

PHASE 1

RÉUNION PUBLIQUE

JEUDI 5 MAI 2022

19h au Carré des Forges



Le Magazine

DOSSIER

Le budget

PAGE 12-13

VIE ASSOCIATIVE

La fête locale

PAGE 15

VIE CULTURELLE

Le festival des Forges

PAGE 19

Fargues Saint-Hilaire Magazine

#28

ÉTÉ
2022

Édito du maire	3
Vie locale	4
Infos pratiques	6
Cadre de vie	9
Budget.....	12
Vie associative.....	14
Vie culturelle	17
Jeunesse	22
Seniors	24
À votre service et la recette	25
Hommages	26
Tribune libre	27
Agenda	28



Mairie de Fargues Saint-Hilaire

61 avenue de l'Entre-deux-Mers
33370 Fargues Saint-Hilaire

Tél. 05 56 21 21 41

Fax : 05 56 68 33 62

mairie@fargues-saint-hilaire.fr

www.fargues-saint-hilaire.fr

Directeur de publication

Bertrand Gautier

Rédaction

Nathalie Roca

Design

SOADDICT - sonia@soaddict.com

Impression

Raynaud Imprimeurs

Tél. 05 49 06 10 66



Dépôt légal : juin 2022



Les numéros utiles

Mairie

Accueil 05 56 21 21 41

Pompiers

Incendie accidents 18

Samu

Urgences médicales 15

Police 17

Gendarmerie

Tresses 05 57 34 45 00

Dépannage

Urgence dépannage électricité 0 810 33 30 33

Urgence dépannage gaz 0 810 43 30 33

Médecins

CABINET MÉDICAL - 3 route des écoles..... 05 57 97 37 98

Laurence RUPP-NADEL

Clément SPRENG

CABINET MÉDICAL - 1 place Dejean

Natalie BAZIADOLY-RISSE 05 56 21 97 95

Arbia El MEKAOUI 05 57 97 37 97

Marianne MITROCHINE..... 05 64 10 11 88

Frédéric RENAUD 05 56 72 87 51

SOS Médecin 05 56 44 74 74

Pharmacie 05 56 21 21 45

Enfance maltraitée 119

Drogue info service 0 800 21 13 13

Écoute alcool 0 811 91 30 30

Violence conjugale 3919

Édito



PERSÉVÉRER, ne pas se laisser aller au déclinisme ambiant, tel est notre état d'esprit dans un environnement dégradé, malgré ou à cause d'évènements mondiaux et extraterritoriaux.

Notre budget a été validé et reste orienté vers des investissements d'avenir.

L'aménagement du bourg, le développement du secteur DEJEAN, les liaisons douces vers le pôle éducatif de la Frayse et sur l'ensemble de notre territoire sont les principaux axes choisis par la municipalité.

Une réunion publique est programmée le 5 mai prochain pour vous en présenter la teneur.

Vous trouverez dans ce magazine les éléments budgétaires permettant à notre commune de continuer à améliorer votre cadre de vie.

Le magazine de votre commune est en cours d'évolution et change de rythme avec trois parutions annuelles (janvier - mai - septembre), ainsi la nouvelle présentation sera prête pour la rentrée de septembre.

Bien à vous !

Bertrand GAUTIER, Maire de Fargues Saint-Hilaire,
1^{er} Vice-président de la CDC des Coteaux Bordelais

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE : Comprendre pour demain ...

ENGRENAGES RÉSISTIBLES - préjugés jalousies - antisémitisme - racisme - peur et rejet de l'autre - discriminations - crises boucs émissaires - insultes - menaces démagogie - minorité agissante - majorité passive - extrémismes - violences démocratie en danger - **VIGILANCE...**



Lien : <http://www.campdesmilles.org/histoire-d-un-camp.html>



**SOUTIEN
AU PEUPLE
UKRAINIEN**



Solidarité avec le peuple ukrainien

La municipalité touchée par la situation catastrophique en Ukraine se mobilise pour le peuple Ukrainien conformément à la délibération de soutien du conseil municipal du 21 mars 2022. Au-delà de l'aide humanitaire que nous pouvons leur apporter, c'est aussi rejoindre leur combat pour préserver la démocratie.

Nous soutenons et encourageons :

Le travail de la Croix-Rouge Française

Pour faire face aux besoins humanitaires colossaux sur place et dans les pays limitrophes, la Croix-Rouge Française a besoin d'argent et lance un appel à dons.

Les dons en argent peuvent être effectués :

- Sur le web à l'adresse suivante www.croix-rouge.fr
- Par chèque à l'ordre de :
« Croix-Rouge Française – Conflit Ukraine 2022 »
à envoyer à l'adresse suivante :
Croix-Rouge Française
CS 20011 – 59895 Lille Cedex 9

Les dons de matériel

Les besoins identifiés par l'ambassade d'Ukraine en France sont :

- Couvertures thermiques, sacs de couchage, plaids, matelas, oreillers
- Gels douche, dentifrice et brosses, couches, serviettes en papier, antiseptique, alcool, masques réutilisables et jetables
- Fournitures d'habillement (les vêtements doivent être propres et en bon état)
- Tentés, lits de camp, serviettes en microfibre, sets de vaisselle réutilisables
- Piles, bougies, torches

L'hébergement des réfugiés

Fabienne BUCCIO, préfète de la Gironde, a sollicité l'ensemble des élus du département pour recueillir et recenser les propositions d'hébergement en Gironde.

La préfecture de la Gironde appelle les personnes qui souhaitent proposer un hébergement à des ressortissants ukrainiens à se rapprocher de la mairie de leur commune, qui recensera et fera remonter à la préfecture ces initiatives. A ce jour, 3 foyers Farguais ont proposé un hébergement. Vous pouvez également vous manifester par courrier adressé à Monsieur le Maire ou venir en mairie remplir l'imprimé à votre disposition.

L'action du barreau de Bordeaux

Consultations gratuites Ressortissants Ukrainiens.

Le Barreau de Bordeaux maintient toute sa solidarité aux familles entières, victimes de ces conflits, ayant abandonné toute une vie derrière elles pour fuir les combats.

Tous les Mardis et Jeudis, de 10h à 12h à la maison de l'Avocat 1 rue de Cursol à Bordeaux, des avocats spécialistes du Droit des Etrangers assureront une permanence juridique gratuite et sans rendez-vous à destination des familles Ukrainiennes.

L'Ordre des avocats se tient à votre disposition sur mehdy.jacquet@barreau-bordeaux.com pour tout complément d'information.



Dominique Barbe,

1^{ère} Adjointe

Vie locale



Seconde édition des Épicuries Farguaises !

Les Épicuries 2021 ont rencontré un vif succès. Forts de cette expérience, nous les renouvelons cette année 2022.

Dès à présent, réservez votre date du Vendredi 23 septembre à partir de 18h30 et rendez-vous place du Docteur Dejean (place de la pharmacie).

Vous découvrirez au gré de votre balade gustative, les plats gourmands que vous dégusterez en ce moment d'échanges et de convivialité.

Au programme : nous débiterons cette soirée par un apéro bandas offert par la municipalité.

Puis, chacun composera son menu en achetant les produits de son choix aux stands des producteurs locaux qui auront préparé des assiettes gourmandes.

Alors, dans la joie et la bonne humeur, nous vous attendons nombreux à cette soirée de retrouvailles !

Fargues Saint-Hilaire, un village de passionnés !

Wilfrid Raymond BRÉGEON est un de nos administrés et il est drôlement passionné !

Fils, petit fils, arrière-arrière-petit-fils et neveu de cheminots des Chemins de Fer Allemands, apprenti à la Société Nationale des Chemins de Fers Français (SNCF) de 1976 à 1978 et ancien cheminot, il va sans dire que les BRÉGEON ont trouvé leur voie !



La façade du musée

Un de ses arrière-arrière-grand-père a même participé à la pose des premiers rails du réseau ferré Allemand en 1835 à Nuremberg en Bavière.

Aussi loin que ses souvenirs l'emmènent, il y a toujours eu un circuit de train miniature à la maison, est-ce de là que vient sa passion ?... Ou plutôt sa pathologie comme il l'appelle...

Fort de cette hérédité, c'est tout naturellement que lui ai venu l'envie de collectionner tout ce qui touche aux trains et de manière générale à la vie du rail. C'est au début des années 1980 et partant du constat que la SNCF ne se préoccupait pas beaucoup, du moins pas suffisamment, de son histoire, que Wilfried a commencé sa collection qui est devenue, au fil du temps, une véritable sauvegarde du patrimoine ferroviaire. Le sous-sol de sa maison en témoigne aujourd'hui puisqu'il s'est transformé en musée !

Pour la petite histoire, la SNCF a été créée le 1^{er} août 1937 et a commencé son activité le 1^{er} janvier 1938. En 2007, à l'occasion des 70 ans, il a été contacté par l'organisateur de l'exposition « L'Art entre en Gare » afin de mettre à disposition ses tenues d'agents chargés du contrôle des billets ainsi que ses 36 casquettes collectionnées afin d'étoffer l'exposition qui s'est tenue au Grand Palais à Paris et qui a ensuite été présentée dans le Train-Expo qui a sillonné la France du 7 au 27 janvier 2007.



Reconstitution d'un compartiment restaurant

Comme tous les passionnés, Wilfried a à cœur de faire partager sa passion et ne se lasse pas de raconter l'histoire de la SNCF et des anecdotes qui vont avec !

Paul MORAND disait : « Il y a moins de bénéfiques à espérer d'un billet de loterie que d'un billet de chemin de fer » Alors, ne restez pas sur le quai et prenez votre billet pour la visite du musée de Wilfried, vous ne le regretterez pas !

Visite gratuite et uniquement sur rendez-vous, pour un maximum de 4 voyageurs à la fois.

Contactez Wilfried BRÉGEON au 06 86 45 40 29

Si vous aussi vous avez envie de faire partager votre passion, contactez le service communication au 05 56 21 21 41 Poste 4



Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2022 sont en cours.

Elles se passent en 2 temps : pour commencer, vous devez procéder à l'inscription administrative de votre enfant auprès du service des affaires scolaires de la mairie puis après cette démarche, vous procéderez à l'admission de votre enfant auprès de la directrice de l'établissement scolaire.

Voici les procédures à suivre pour l'inscription administrative :

1. Nouveaux arrivants

Cette procédure concerne les familles **sans enfant déjà scolarisé** dans nos écoles publiques.

Quelque soit la classe de rentrée en septembre prochain, vous devez procéder à l'inscription administrative de votre enfant en mairie.

Prendre rendez-vous avec le service des affaires scolaires au 05 56 21 21 41 (tapez 4)

Le jour du rendez-vous, vous devrez vous munir :

- de votre livret de famille
- pour les locataires : de votre contrat de location signé des deux parties
- pour les futurs propriétaires : du compromis de vente si achat ou de l'arrêté du maire si construction

2. Inscriptions en Petite section ou Cours préparatoire

Cette procédure concerne **les familles ayant au moins 1 enfant déjà inscrit** dans nos écoles

- Faire la copie intégrale de votre livret de famille (**stabiloter l'enfant concerné**)
- Faire la copie intégrale de votre dernière taxe d'habitation
- Déposer le tout dans une enveloppe cachetée à l'attention du service des affaires scolaires, en indiquant vos noms, prénoms et numéro de téléphone
- Déposer cette enveloppe dans la boîte aux lettres de la mairie ou la faire parvenir par voie postale

Des questions sur les services périscolaires ? (accueil du matin et du soir, restauration scolaire, ...)

Vous pouvez contacter le service des affaires scolaires par téléphone au 05 56 21 21 41 poste 4 ou par mail vmazas@fargues-saint-hilaire.fr

DES QUESTIONS SUR LA VIE SCOLAIRE ?

Vous pouvez contacter :

→ **Gaëlle Pereira,**
Directrice de l'école maternelle

Tél. 05 56 21 22 97 ou par mail
e.mat.fargues-sthilaire@ac-bordeaux.fr

→ **Karine Olaya,**
Directrice de l'école élémentaire

Tél. 05 56 21 21 05 ou par mail
e.fargues-sthilaire@ac-bordeaux.fr



Urbanisme : Modification des horaires et conditions d'ouverture au public

A compter du 2 mai 2022, le service de l'urbanisme vous accueille **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS** lors des permanences des lundis, mardis, jeudis et vendredis après-midi de 14h à 17h30, que ce soit pour des informations sur les règles et les dossiers à remplir ou pour déposer un dossier.

Pour prendre rendez-vous, il faut contacter le service urbanisme par mail urba@fargues-saint-hilaire.fr ou par téléphone 05 56 21 21 41 (choix 3).

Les demandes d'autorisation d'urbanisme peuvent être adressées à la Mairie (permis de construire, déclaration préalable, certificats d'urbanisme...) :

- Prochainement en ligne via la plateforme numérique sur le site internet municipal (déploiement en cours)
- Par courrier
- Déposées en main propre au service urbanisme mais uniquement SUR RENDEZ-VOUS

Pour tout projet de construction, extension, réhabilitation, le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement de la Gironde propose une assistance gratuite aux particuliers pour trouver les matériaux adaptés, possibilités d'agrandissement, implantation sur le terrain...



Pour vous guider et vous aider dans vos projets, n'hésitez pas à prendre conseils auprès de l'architecte conseil lors de ses permanences gratuites.

Prendre directement contact avec le CAUE de la Gironde au 05 56 97 81 89 ou par courriel www.caue33.com

Nous vous rappelons que le service urbanisme n'a pas vocation à gérer les problèmes de droits privés (Code civil). Pour tous litiges avec un tiers, vous pouvez vous adresser à la Maison de Justice et du Droit des Hauts de Garonne.

Cette structure a été mise en place afin de régler essentiellement les petits litiges civils (problème de haie, d'arbres,...) et de participer à des médiations.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le 05 57 77 74 60.

› Élections législatives du 12 et 19 juin 2022

La date limite des inscriptions sur les listes pour voter aux élections législatives est fixée au vendredi 6 mai 2022 à minuit.

Pour consulter votre situation électorale (lieu d'inscription incertain, bureau de vote...) et/ou vous inscrire sur les listes électorales, vous pouvez vous connecter sur le site service-public.fr ou vous déplacer en mairie.

› Procuration en ligne

Si vous ne pouvez pas vous déplacer le jour du scrutin, pensez à établir une procuration en ligne sur le site « mapprocuration.gouv.fr » puis faire la validation en gendarmerie ou commissariat de police.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous avez la possibilité de donner procuration à un électeur inscrit sur la liste électorale d'une autre commune.



Car express - Les nouveaux arrêts de la ligne 407

Car express - Ligne 407

Les travaux de sécurisation (éclairage) des voies piétonnes menant aux arrêts de car de la ligne express 407 situés sur la déviation sont commandés et seront terminés cet été.

Dès que ces travaux seront finis, le transfert de l'arrêt mairie vers le site de la déviation proche de l'aire de covoiturage de la Laurence sera effectif pour la rentrée de septembre 2022.

Carte d'identité / Passport



Afin de procéder au renouvellement de ces documents :

- Remplissez le formulaire de pré-demande sur le site « ants.gouv.fr »
- Prendre rendez-vous dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil.

Ci-dessous la liste des communes les plus proches

- Créon au 05 57 34 54 54
- Cenon au 05 57 80 70 00
- Lormont au 05 57 77 63 27
- Floirac au 05 57 80 87 00

Il est recommandé d'anticiper au maximum le renouvellement de votre pièce d'identité en raison des importants délais de prise de rendez-vous et de fabrication des documents.

Vous trouverez tous les renseignements sur le site « service-public.fr », « gironde.gouv.fr » ou « rendezvousonline.fr ».

Ludothèque Terres de Jeu : une asso en mode éco



C'est le printemps, le moment de faire le tri... C'est le printemps, la nature verdit et la ludothèque aussi !

Le saviez-vous ?

Votre ludothèque préférée est inscrite, depuis 4 ans, dans un circuit de « Seconde vie du jeu et du jouet », une démarche éco-responsable. Ce projet, proposé par l'UFCV (Fargues-Saint-Hilaire) a pour but de réduire la quantité de jeux qui part à la poubelle.

Comment ?

En collectant tout type de jeux et jouets (bon état ou non, complet ou non) afin de leur faire échapper au triste sort qui les menaçait et leur offrir une nouvelle vie loin des ordures.

Le circuit de plus près :

- dépôt des jeux et jouets à la Frayse (Fargues-Saint-Hilaire), la recyclerie Rizibizi (Salleboeuf), et la ludothèque Terres de Jeu (Tresses et Salleboeuf) bien sûr, par toute personne qui veut s'en débarrasser
- récupération des pièces ou jeux selon les besoins, par la ludothèque ou autre
- rapatriement des jeux non conservés à la ludothèque de Verdels
- tri et reconditionnement des jeux par les bénévoles, emploi aidé et volontaires en service civique dédiés de Verdels

La ludothèque est donc un maillon de cette chaîne, et si vous voulez vous aussi en faire partie, déposez-nous les jouets et jeux dont vous ne voulez plus, ils trouveront sans doute une nouvelle utilité tout en réduisant les déchets !

Guide à la stérilisation des chats errants

Chaque chatte errante que vous nourrissez dans votre jardin par compassion fera obligatoirement dans les semaines qui viennent une portée de chatons qu'elle ramènera au point de nourrissage.

Pour éviter la naissance de ces chatons que les associations et refuges saturés ne pourront probablement pas accueillir le moment venu, l'École du Chat Libre de Bordeaux peut vous aider à faire stériliser les chats errants que vous nourrissez.

Même très sauvages, ces chats peuvent être attrapés sans danger.

Même gestante, une chatte peut être opérée : n'attendez pas qu'elle ait mis bas !

Il y a urgence : la période de reproduction a démarré !

Contact stérilisation :

Tél. 06 82 00 91 41 ou chatserrants.edc33@gmail.com
(une petite participation financière aux frais vétérinaires est demandée)



Permanences au local de l'association
les mardis, jeudis et samedis
(voir horaires sur le site internet) :
22 rue du 19 mars 1962
33400 TALENCE.

www.ecole-du-chat-bordeaux.com



Frédéric Garcia,

2^{ème} Adjoint

Environnement, Cadre de vie,

Espace public, ADAP, Mobilités

Curage des fossés de la commune

Annuellement, la commune procède au curage général des fossés communaux.

En ce début d'année 2022, les agents du service technique ont donc procédé à un entretien important des fossés afin de permettre l'évacuation des eaux en évitant toutes nuisances à l'amont et à l'aval.

Les fossés en collectant les eaux, alimentent les cours d'eau situés en aval. C'est pourquoi leur entretien doit être réalisé dans un souci à la fois de réduction des risques pour les biens et les personnes et de préservation de la qualité des cours d'eau.



Pour rappel et en dehors de cette campagne de curage communal, les entrées de propriétés avec busage, lorsqu'il en existe, doivent être entretenues par le riverain au même titre que l'entrée elle-même notamment le ramassage des embâcles pouvant gêner les écoulements (feuilles mortes, branches d'arbres, tailles de haies, détritiques, etc...).

Réglementation concernant les poubelles sur le trottoir



**POUR LE BIEN-ÊTRE DE CHACUN,
IL EST IMPORTANT DE BIEN RESPECTER
SES RÈGLES D'USAGE.**

Dans notre commune, le ramassage des déchets ménagers est fixé sur certains jours et dans une tranche horaire précise.

Le Syndicat de l'Entre-deux-Mers Ouest pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères (SEMOTOM) est chargé de cette mission.

Comme stipulé dans son règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés (en ligne sur leur site internet), la présence de poubelles sur le trottoir est formellement interdite.

Nous vous rappelons ci-après la teneur du chapitre 3.4.2, article Conditions de présentation des bacs :



Les bacs doivent être sortis la veille au soir de la collecte, avant 20h pour les collectes réalisées le matin et en journée.

Les bacs doivent être rentrés le jour même du passage de la benne pour les usagers collectés dans la journée.

Les bacs ne doivent en aucun cas rester en permanence sur la voie publique.

Ce sont les usagers (particuliers, professionnels, gestionnaires d'immeubles) qui doivent sortir les bacs et les rentrer après la collecte. Hors période de collecte, les bacs sont stockés chez les usagers sous peine de sanctions ».

Stationnement des camions de plus de 3 tonnes 5



La municipalité a décidé, via un arrêté municipal en date du 07 février 2022, d'interdire aux chauffeurs de camions de plus de 3 tonnes 5 de se garer sur l'ensemble du territoire de la commune.

Une interdiction renforcée contre un stationnement anarchique



Cet arrêté garant de la sécurité et de la tranquillité des habitants de la commune, rentrera en vigueur au 1er mai 2022.

Cette nouvelle réglementation répond à une demande des riverains mais également à la protection de nos voiries et parkings.



Eclairage éteint la nuit ou au contraire éclairage allumé le jour, matériel en mauvais état ou détérioré, luminaire obstrué ou en panne, fil électrique apparent, éclairage insuffisant ou trop puissant... vous pouvez nous le signaler.

Comment procéder en cas de panne de l'éclairage public ?

La première chose à faire est de relever le numéro de l'ouvrage en panne avant de nous contacter. Ce numéro est gravé sur une petite plaquette apposée sur le poteau même (voir la photo).

Si c'est la rue entière qui est sans éclairage, indiquez-nous seulement le nom de la rue ou du tronçon de rue en panne.

L'entretien du parc d'éclairage de la commune est délégué au Syndicat Départemental Énergies et Environnement de la Gironde (SDEEG).

Par votre information, nous pouvons réaliser un déclenchement dématérialisé rapide des demandes de dépannage. Dans le cadre de leur fonction, le SDEEG nous garantit de courts délais d'intervention.

Vous pouvez effectuer votre signalement :

- **par téléphone** au 05.56.21.21.41 poste 1
- **par mail** accueil@fargues-saint-hilaire.fr
- **via le site internet de la mairie**, tout en bas de la page d'accueil en cliquant sur la ligne « nous écrire »

Entretien des cours d'eau

Dans des objectifs d'intérêt général, le SIETRA peut intervenir en propriété privée pour réaliser des travaux sur les cours d'eau et compléter ainsi le travail des riverains. Il reste que le propriétaire n'est pas pour autant déchargé de ses responsabilités et obligations.

En tant que riverain,

- Vous êtes propriétaire du lit du cours et des berges d'eau jusqu'à son milieu. (Article L210-1 du code de l'environnement). Cette propriété de sol et d'usage implique des droits et des devoirs.
- Vous êtes tenu à un entretien régulier du cours d'eau. L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique » (Article L.215-14 du code de l'environnement)

Principes généraux d'entretien du cours d'eau

L'entretien régulier le plus pertinent consiste en des interventions les plus légères possibles afin de :

- Recéper ou élaguer la végétation des berges, vieillissant ou menaçant de tomber
- Supprimer les gros embâcles (branches, objets flottants, etc.) qui font obstruction à l'écoulement des eaux,
- Retirer les déchets

Pour résumer, qui doit intervenir ?

Le propriétaire (ou l'exploitant) riverain est responsable de l'entretien régulier du cours d'eau.

Le syndicat de rivière ou la collectivité qui intervient dans le cadre d'un programme pluriannuel de gestion et qui réalise des travaux de restauration des milieux et de gestion des risques d'inondation.

Voici les principes que nous devons tous respecter pour que la sécurité, la protection des milieux aquatiques et les projets de chaque riverain puissent cohabiter. D'une manière générale nous rappelons que toute interaction avec les milieux aquatiques est encadrée par la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA-2006). Elle détermine les procédures à suivre selon les aménagements envisagés.

Le Syndicat des bassins versants de l'Entre Deux Mers ouest et son équipe sont là pour vous accompagner dans votre pratique des milieux aquatiques : 51 Chemin du Port de l'Homme, 33 360 Latresne - 05 56 94 26 38 - accueil@sietra.fr



RAPPEL DES REGLES DE GESTION ET D'ENTRETIEN DES COURS D'EAU

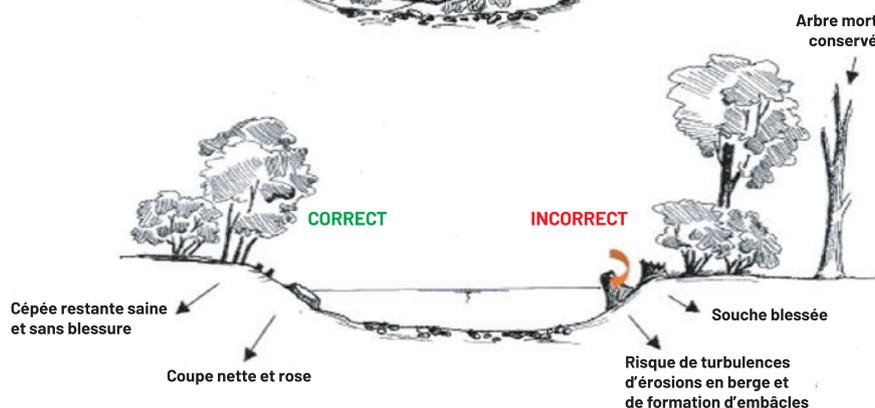
« L'eau fait partie du patrimoine commun de la nation. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable, dans le respect des équilibres naturels, sont d'intérêt général ».

(Article L210-1 du code de l'environnement)

Avant ➤



Après ➤





Jean Zandvliet,

6^{ème} Adjoint

Finances

Le conseil Municipal a voté le 21 mars 2022 le budget annuel de la commune. Le budget est l'acte juridique et politique qui prévoit les recettes et les dépenses de l'année en fonctionnement et en investissement. Nous avons travaillé sur 4 grandes orientations pour l'année 2022 :

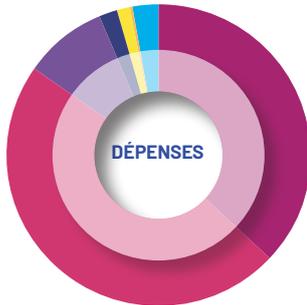
- **Maîtrise de nos charges de fonctionnement** dans un contexte économique inflationniste : pour ce faire nous avons réalisé un audit interne afin d'optimiser nos postes de dépenses pour limiter l'impact des hausses des coûts de l'énergie et des matières premières.
- **Augmentation de la ligne budget du personnel** : afin de nous permettre l'embauche d'un responsable des services

techniques qui doit nous permettre la maîtrise et la structuration de la gestion de notre politique ressources humaines et poursuivre notre audit interne sur les axes d'optimisation des dépenses.

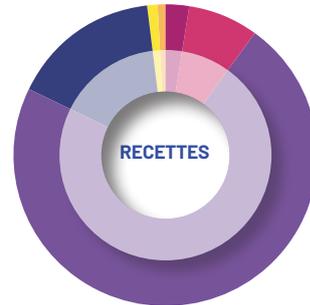
- **Aménagement du centre bourg** : suite à l'ouverture de la déviation nous avons inscrit au budget le financement d'une première phase de travaux avenue de la Laurence. Nous voulons porter le projet d'amélioration de notre cadre de vie avec un embellissement de notre commune tout en respectant une démarche écologique.
- Retour après la période COVID d'un engagement fort et soutenu dans l'**accompagnement des associations et du CCAS** : nous avons pour ce faire renforcé nos lignes de budgets aux associations, CCAS et écoles. Nous souhaitons proposer une commune animée ou il fait bon vivre et cela passe par notre tissu associatif et social.

Ces 4 grandes ambitions s'inscrivent dans la continuité de nos précédents exercices avec une volonté forte d'avoir un budget équilibré et maîtrisé pour construire notre Fargues Saint-Hilaire de demain.

Compte administratif 2021 - Commune (budget principal : M 14) (€ TTC)

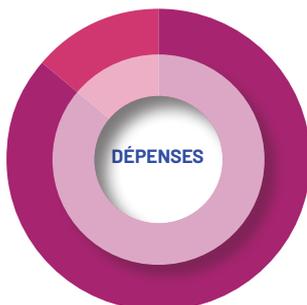


◀ FONCTIONNEMENT ▶

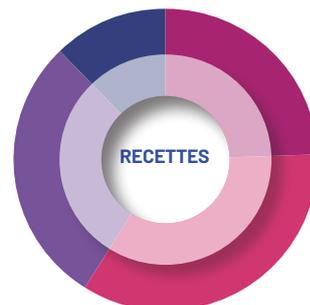


Frais de fonctionnement (charges générales)	831 526,61 €
Frais de personnel (salaires, cotisations, assurance...)	1 074 585,41 €
Charges diverses	202 423,64 €
FPIC	42 421,00 €
Intérêts d'emprunts (annuité 2022)	34 133,31 €
Charges exceptionnelles	2 825,54 €
Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs	1 187,40 €
Dotations aux amortissements immobilisations incorporelles	58 628,94 €
Total	2 247 731,85 €

Atténuations de charges sur salaires (assurances statutaires...)	65 462,94 €
Produits des services (tarifs communaux...)	177 147,06 €
Impôts et taxes (fiscalité...)	1 709 115,91 €
Dotations (Etat-Département-Région-CdC)	380 240,79 €
Autres produits : Loyers communaux	25 378,00 €
Produits financiers & Produits exceptionnels (remboursements : assurance...)	15 861,08 €
Total	2 373 205,78 €



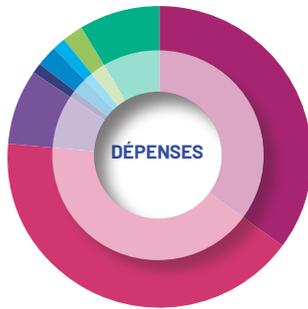
◀ INVESTISSEMENT ▶



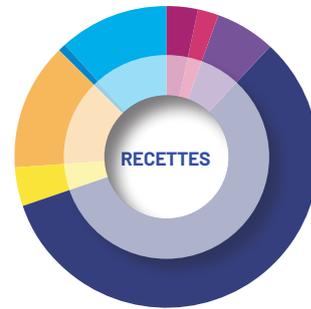
Investissements 2022 : terrains, travaux, matériel... (RAR 2021 inclus)	656 459,04 €
Remboursement capital de la dette (annuité 2022)	103 525,29 €
Total	759 984,33 €

Subventions accordées (Etat, CD, CR...)	118 114,51 €
Dotations diverses	166 327,36 €
Excédents de fonctionnement de 2020	138 779,78 €
Opération d'ordre transfert entre sections	58 638,94 €
Total	481 860,59 €

Budget primitif 2022 - Commune (budget principal : M 14) (€ TTC)

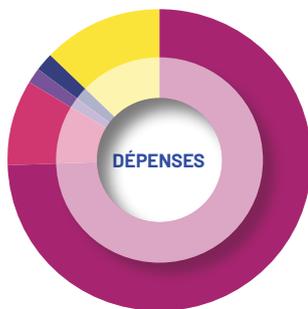


« FONCTIONNEMENT »

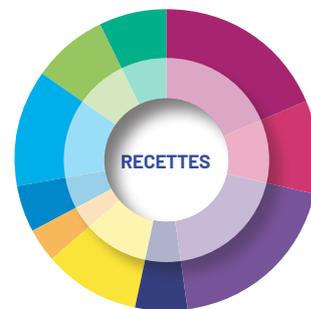


Frais de fonctionnent (charges générales)	1 004 060,00 €
Frais de personnel (salaires, cotisations, assurance...)	1 182 200,00 €
Charges diverses	230 304,00 €
Intérêts d'emprunts (annuité 2022)	32 577,00 €
Charges exceptionnelles	1 500,00 €
Dotations aux provisions pour dépreciation des actifs	1 200,00 €
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	61 715,00 €
FPIC	43 000,00 €
Dépenses imprévues	62 100,00 €
Virement prévisionnel en Section d'Investissement (SI)	241 000,00 €
Total	2 859 656,00 €

Solde d'exécution (résultat d'exploitation reporté : CA 2021)	98 078,00 €
Atténuations de charges sur salaires (assurances statutaires...)	66 500,00 €
Produits des services (tarifs communaux...)	177 630,00 €
Impôts et taxes (fiscalité...)	1 655 200,00 €
Attribution de compensation (AC/CLECT) (FPU : CdC des Coteaux Bordelais)	121 021,00 €
Dotations (Etat-Département-Région-CdC)	384 027,00 €
Autres produits : Loyers communaux	28 000,00 €
Produits financiers & Produits exceptionnels (remboursements : assurance...)	328 000,00 €
Reprises sur provisions pour dépreciation des actifs	1 200,00 €
Total	2 859 656,00 €



« INVESTISSEMENT »



Investissements 2022 : terrains, travaux, matériel... (RAR 2021 inclus)	938 015,00 €
Remboursement capital de la dette (annuité 2022)	114 703,00 €
Taxes	20 000,00 €
Dépenses imprévues	25 600,00 €
Constatation dette (emprunt SDIS 33)	157 628,00 €
Total	1 255 946,00 €

Solde d'exécution investissement (Résultat : CA 2021)	234 151,30 €
Affectation du résultat (CA 2021)	125 463,93 €
Virement Section Fonctionnement (SF)	241 000,00 €
FCTVA 2022 (investissements N-1 : 2021)	70 000,00 €
Taxes d'Aménagement (TA : urbanisme)	130 000,00 €
Subventions accordées (Etat, CD, CR...) : RAR 2021 + nouvelles subventions	46 222,00 €
Amortissements	61 715,00 €
Constatation dette (emprunt SDIS 33)	157 628,00 €
Nouvel emprunt 15 ans (acquisitions foncières)	100 000,00 €
Emprunt d'équilibre CT ou autres recettes (subventions, ventes...)	89 765,77 €
Total	1 255 946,00 €



Ça s'est passé...



Dominique Barbe,

1^{ère} Adjointe

Vie associative et sportive

USF Judo



Le Carré des forges transformé en dojo pour l'occasion



Des coupes pour les champions !



Samedi 19 mars 2022, c'est près de 500 judokas avec 40 clubs représentés qui sont venus participer à notre tournoi Interclubs Gironde, soit environ 1500 personnes qui s'étaient donné rendez-vous au Carré des Forges sur la journée.

Merci à notre mairie pour la mise à disposition de cette belle salle.

Toutes les catégories d'âges étaient représentées, de 6 à 17 ans et même 4 ans pour les « éveil judo » de Fargues en démonstration.

Tous sont repartis heureux avec médaille, trophée ou coupe, bravo à eux !

Le grand nombre de bénévoles, pratiquants ou parents ont contribué à la réussite de ce tournoi, on les en remercie.

Les clubs présents très satisfaits de l'organisation nous ont d'ores et déjà donné rendez-vous l'année prochaine.

Les photos du tournoi et notre actualité sont sur

[f US Fargues Judo](#)

Le bureau de l'USF Judo

L'association de parents d'élèves



Belle participation des familles !



Pirate et Minion font copains

Samedi 26 mars 2022, c'est sous un soleil radieux que le défilé du carnaval organisé par l'APE, l'UFCV Domaine de La Fraysse, les enfants des écoles publiques, en partenariat avec la municipalité a sillonné les rues de notre commune au son de la bandes les ZIMBOUMS.

Il était placé sous le signe du cinéma, eh oui, même Fargues Saint-Hilaire a son festival !

Quelle joie de retrouver les sourires des enfants, la gaîté des parents, des grands-parents, tous revêtus de leurs plus beaux atours. Déguisements, rires, musiques étaient de la partie pour le plaisir des petits et des grands. Ce fut un bon moment de partage et de convivialité.

Bob notre ami le Minion a participé à la tradition et il n'a pas manqué d'être brûlé !

Merci à tous, intervenants, participants et organisateurs, chacun ayant contribué au succès de ce carnaval 2022 !

Le bureau de l'APE



Brûler Monsieur Carnaval, une tradition



Loto solidaire



Les Bons enfants ont bon cœur

Le dimanche 10 avril 2022 fut un grand moment pour le Club Les Bons Enfants et sa présidente Huguette Alègre avec le déroulement de son loto au profit du peuple Ukrainien.

Une fois de plus, la salle du Carré des Forges était comble et les participants ont pu profiter d'un après-midi à suspense.

Huguette Alègre remercie chaleureusement l'ensemble des personnes qui ont contribué au succès de cette journée de solidarité, les 200 joueurs bien sûr et toute son équipe d'animation dont Colette qui a activé la manivelle du boulier toute l'après-midi !

Ce fût une réussite conviviale au rythme des quines, des double-quinés et des cartons pleins qui a permis une remise de chèque de 1700 euros versés à la Croix Rouge pour l'Ukraine.

Au nom du club Les Bons Enfants, Huguette remercie également la municipalité de Fargues Saint-Hilaire ainsi que le magasin SUPER U qui ont contribué au succès de cet évènement.

À venir...

La fête locale est annoncée pour les 10, 11 et 12 juin 2022 !

Après 2 années de mise en sommeil, le comité des fêtes et la municipalité sont heureux de vous annoncer que la fête locale et foraine auront bien lieu les 10, 11 et 12 juin 2022.

Comité des FÊTES

Le programme est bouclé et tout a été prévu pour que vous passiez de bons moments en famille ou entre amis dans une atmosphère festive !

Pour commencer, l'ambiance sera chaleureuse car elle sera Brésilienne vendredi 10 juin au soir. Retrouvons-nous autour d'un repas grillades au son de la samba !

Le samedi 11 juin sera marqué par le retour tant attendu de la fameuse soirée moules-frites ! Et pour égayer le tout, la musique entraînant de la bandas « la band 'à l'envers » viendra rythmer cette soirée qui se poursuivra après le repas par le concert du groupe rock « White carbone » et se clôturera par un magnifique feu d'artifice.

A noter, une nouveauté dimanche 12 juin puisque l'association Running Fargues se joint au programme de la fête locale et organise une course à pied au départ du domaine de la Frayse à 10 heures le matin (voir le visuel dans l'agenda au dos de ce magazine).

A partir de 12 heures, un apéritif sera offert par la municipalité, suivi d'un repas champêtre, avant de nous retrouver pour le grand loto de l'été qui se tiendra à la salle des fêtes et qui clôturera ce beau week-end de festivités !

Et n'oubliez pas les stands des forains qui seront présents sur la plaine des sports pour votre plus grand plaisir.

Pour profiter de ces 3 jours de fête, rendez-vous derrière la mairie, sur les parkings du Carré des forges, nous vous y attendons nombreux !



Vos associations vous attendent le samedi 02 septembre 2022 de 9h30 à 12h30 au Carré des Forges.

Une occasion unique de rencontrer les bénévoles de la vie associative qui vous présenteront leur projet et activité dispensés durant toute l'année.

Un moment privilégié qui vous permettra de choisir les activités que vous et votre famille pratiquerez tout au long de l'année.

L'actu des assos

Kundalini Yoga



la voie du coeur
YOGA

Cours Hebdomadaire
Lundi à 20h Ecole Maternelle
Jeudi 10h Salle des Fêtes

Venez découvrir les bienfaits des postures dynamiques, de la relaxation et de la méditation

Premier cours gratuit et sans engagement !



Infos et Inscriptions toute l'année : Patricia PRIAT
site web : patriciapriat.fr ou au 06 71 18 42 62

Fargues Fitness

Musculation et cardio

La salle se situe au Carré des forges et elle est équipée de matériels professionnels de qualité.



Fargues Fitness

Ouverture de la salle

- **Lundi, mercredi, vendredi** de 17h à 20h30
- **Mardi et jeudi** de 12h à 13h et de 17h à 20h
- **Samedi matin** de 9h à 12h.

La cotisation annuelle s'élève à 100€ en accès illimité.

La salle est gérée par une équipe de bénévoles disponibles pour vous conseiller et vous guider selon vos objectifs, le tout dispensé dans une ambiance sympathique.

Autorisation parentale demandée pour toute adhésion à partir de 12 ans.

Pour plus de renseignements, contacter le 06 77 30 28 38.



Nathalie Roca,
3^{ème} Adjointe
Culture & Communication

C'était bien ...

Tribute Nights, le bilan !

Festival organisé en partenariat avec Actiom Spectacle.

A vous entendre, le festival se bonifie d'année en année !

Et les 4 et 5 février derniers, vous avez été unanimes à reconnaître la qualité évidente de la musique proposée, qu'elle nous vienne de France comme de l'étranger.



Help !

Gardons en mémoire ce cadeau tombé non pas du ciel mais de Slovénie que fut **HELP** (tribute Beatles) dont la perfection nous a laissé sans voix !

Une grande diversité pour satisfaire un public large et connaisseur, une marque indélébile, des groupes et musiciens qui ont laissé leur empreinte dans nos vies et parcours de vie.

STARMAN (tribute David Bowie) et **FRENCH FIGHTERS** (tribute Foo Fighters), 2 groupes locaux, ont montré la qualité musicale que notre région recèle.



Back to the police

BACK TO THE POLICE (tribute Police) et **TRAMP EXPERIENCE** (tribute Supertramp) tous les deux originaires de Nantes prouvent un vrai dynamisme dans ce vivier de pépites musicales.

L'autre temps fort de ce week end musical : **KASHMIR** (tribute Led Zeppelin) avec la voix charismatique de son chanteur qui a littéralement subjugué tout le public.



Un super festival !

Une qualité musicale et technique sans faille, un public assis mais attentif et chaleureux, une organisation et des bénévoles motivés : voilà la vraie recette d'un événement réussi !



Kashmir

© Photos : Alfonso LUGUSTIANO

Nous avons maintenu cette troisième édition pour accompagner les artistes et vous le public afin de faire perdurer ces événements musicaux indispensables à notre équilibre et notre bien-être.

Vos sourires ont été la meilleure des récompenses !

Notre détermination reste entière, notre désir de vous surprendre également.

Le rendez-vous est donc donné : les **10 et 11 février 2023** ! Notez dès à présent ces dates dans votre agenda... Il y aura encore de belles surprises !



Trampexpérience

Article co-écrit avec François Caillaud, Actiom Spectacle
Photos Alfonso Lugustiano

C'était bien...*Soirée jazz sur les coteaux*

Quel bonheur de retrouver un public chaleureux dans la salle du Carré des forges lors de la première soirée jazz proposée par les coteaux bordelais le 5 mars dernier.

Une centaine de spectateurs étaient présents pour accueillir le talentueux groupe « Jean-Marie Morin Group ». La formation était composée de 5 musiciens :

Jean-Marie MORIN le bassiste et sa guitare à 6 cordes, Tom Ibarra le guitariste, Olivier Léani le batteur, Stéphane Mazurier, le clavier et

Thomas Lachaize au saxophone et Farguais . Nous avons découvert un ensemble polyvalent et créatif qui a déployé avec talent de puissants grooves teintés de finesse et de rigueur.

Le public ravi par ce pur moment de musique s'est levé et a réclamé de multiples rappels !

Ne loupez pas !

Festival des Forges #2

Le Festival des Forges fête sa deuxième édition ! Un rendez-vous musical phare de l'été, à partager entre amis et/ou en famille dans un cadre verdoyant.

La ville de Fargues-Saint-Hilaire et ARTEDI vous donnent rendez-vous à la Plaine des Sports le 16 & 17 septembre 2022 !

Aux portes de l'Entre-deux-Mers, cette manifestation culturelle, clôturera la saison des festivals et proposera au public une programmation musicale festive de grande qualité, dans une ambiance familiale et conviviale.

La Co-organisation entre la commune de Fargues-Saint-Hilaire et Artedi Production, avec plusieurs partenaires girondins, permettra de profiter d'une tête d'affiche nationale et d'artistes de talents régionaux.

L'équipe du Festival des forges vous propose une affiche 2022 sur 2 jours composée de groupes régionaux et nationaux.

Ce festival a pour vocation de devenir un événement culturel festif permanent en Entre-deux-Mers.

2 jours
de festival

9 concerts

+ de 5000
festivaliers

1 village
(food trucks
& bar extérieur)

2 scènes

1 espace
presse

[Programmation 2022]

DEBOUT SUR LE ZINC

Vendredi 16 septembre



Chanson française **exotique et militante**. Le groupe marie poésie des textes, engagement social, et voyages

musicaux exotiques. Nouvel album prévu pour 2022.

TRAM SYSTEM

Vendredi 16 septembre

Thomas, Maxime et Arthur, 3 frères beer-landais qui jouent depuis l'âge de 5 ans. Originaires de Biscarosse plage, ils créent leur groupe en 2002.

Style très convivial, mêlant bonne humeur, potes, copains, plages... Leur clip « **beer-landais** » atteint plus de 600 000 vues sur youtube !

LES 3 FROMAGES

Vendredi 16 septembre

Le **Rock'n'Drôle** est né et tous virent que cela était bon.

Puisant leur inspiration dans l'humour Français et le rock américain des années 1990, le groupe traite avec légèreté des sujets du quotidien à travers parodies, textes déjantés et références familiales, créant ainsi un show détonant, ponctué de riffs tubesques et de paroles décalées pour le régal de tous.

Le succès est au rendez-vous et les albums se succèdent, tous plus travaillés les uns que les autres.

**SERGEANT GARCIA**

Vendredi 16 septembre



Rehaussée par les instruments traditionnels, la musique latine de **Sergent Garcia** se pare de douceur sans perdre le rythme chaleureux et un tantinet festif du style.

ROP

Samedi 17 septembre

D'abord **enfants de la folk**, ce duo de musiciens bordelais et amis avant tout, nous embarque dans leur musique au courant électro pop folk.

En janvier 2020, ils assurent la première partie des Frangines au Rocher de Palmer.

En janvier 2021, ils sortent leur 1^{er} single « *Seule* ».

SUZANNE

Samedi 17 septembre

Chanteuse engagée, militante et féministe, **Suzane** sort ses premiers albums « *L'Insatisfait* » et « *La Flemme* » en 2018.

En 2020, Grand Corps Malade collabore avec la chanteuse pour un album concept intitulé « *Mesdames* ». Nommée aux victoires de la musique 2021 dans la catégorie artiste féminine.

Elle sort son 2^{ème} album *Toï toï*. Artiste la plus programmée des festivals avec 126 dates.

Et 2020 elle est nommée Révélation Scène aux victoires de la musique.

KYO

Samedi 17 septembre



Kyo est un groupe révélé en 2003 au grand public avec les albums à succès « *Le Chemin* » et « *300 lésions* » en 2004.

2,5 millions de disques vendus, 150 millions de streams cumulés, 4 NRJ Music Awards. Le groupe de pop-rock français qui fait son retour avec son 6^{ème} album.

Dans le village, tout est mis à disposition pour passer un bon moment : des buvettes et restauration food-truck vous proposeront différentes formules pour vous restaurer et faire voyager vos papilles de multiples saveurs.

DRINK ME

Samedi 17 septembre

Drink Me est un groupe Pop/Rock/Folk de la région bordelaise dont l'aventure débute en 2013.

Vanessa et Philippe forment le duo de départ. Complémentaires, Vanessa est au piano, Philippe à la guitare, et leur voix s'harmonisent au grès de leurs chansons.

Il est née de l'envie de faire de la musique simple, un projet acoustique tout en simplicité, loin des expériences passées dans le metal.

Le titre Bubble, spontané et léger, part de cette volonté, il est la première marche franchie pour la création de Drink Me.

Aujourd'hui, Lionel, à la batterie/percussions et Caroline, à la basse/contrebasse, viennent compléter la formation, plus rock.

FARGUES SAINT-HILAIRE (33) - Plaine des sports

SUZANE - KYO - SERGENT GARCIA
DEBOUT SUR LE ZINC - DRINK ME
TRAM SYSTEM - ROP...
Et d'autres artistes

Edition #2

16 & 17 SEPT
2022

18H

LE
FESTIVAL
DES
FORGES

[Tarifs]

> Vendredi

16/09/2022

23 € (plein tarif) - 21 € (tarif réduit)

> Samedi

17/09/2022

32 € (plein tarif) - 30 € (tarif réduit)

> Pass 2 jours

16 & 17/09/2022

45 € (plein tarif) - 35 € (tarif réduit)

> Renseignements & billetterie

Tarif réduit : Etudiants, demandeurs d'emploi, enfants de -12 ans, groupes de + 10 personnes



www.lefestivaldesforges.com
www.billetweb.fr/festival-des-forges

Le Frayse Toch'

Quatre jours de festival tout public, une semaine de projets jeunesse

Un festival...

Un événement culturel gratuit, accessible à tous sur les Coteaux Bordelais !

Acteurs de longue date de l'animation territoriale des Coteaux Bordelais, l'UFCV et le Domaine de la Frayse ont créé un événement estival mettant en valeur tous leurs savoir-faire : Le Frayse Toch'.

Festival éclectique, la programmation du Frayse Toch' met en avant tous les arts, allant de la musique actuelle, à celle du monde, au théâtre jusqu'à la pyrotechnie ! L'équipe d'organisation ayant à cœur de rendre la culture accessible à tous, le festival est entièrement gratuit pour notre public !

Le festival veut rendre la culture accessible à tous, quels que soient les moyens de chacun. Pour cela l'entrée des soirées tout public est au prix libre, chacun décide de la somme qu'il veut donner.

... d'éducation populaire Valoriser la jeunesse et la solidarité !

Il se veut également comme une vitrine de tous les projets menés à l'année au Domaine de la Frayse !

Cet événement a pour but de promouvoir la jeunesse sur le territoire des Coteaux Bordelais à travers la participation et l'implication des jeunes dans la réalisation d'une manifestation qui durera une semaine.

Donner l'opportunité aux jeunes de valoriser les activités artistiques, culturelles, musicales ou théâtrales qu'ils pratiquent à travers des ateliers ou sur une scène et ainsi exprimer leurs talents !

Le festival s'attache aussi à mettre en avant les valeurs qu'il défend. De solidarité ! Et de partage ! C'est ainsi que de nombreux projets sont créés autour du festival, ce dernier en devenant la vitrine, avec nos partenaires !



La Bande Originale improvisation

Judi 21 juillet

Cette bande d'improvisateurs Bordelais viendra présenter un nouveau spectacle de leur concept unique, une improvisation longue (théâtre) avec accompagnement et direction par la musique, thématique de cinéma.

Quand la bande originale d'un film devient son metteur en scène, en live !



Chelabôm

Vendredi 22 juillet

Attention coup de cœur pour ce très gros talent !

Chelabôm est un groupe de musique composé de 6 jeunes girondins au univers variés. Oui, ça fleure bon le jazz, le rock, les musiques des Balkans, le funk, l'électro et le hip hop. Ce mariage des styles permet de faire éclore une identité artistique propre au groupe, qui se définit comme une groupe groove et nu-soul.

Les compositions musicales vous transportent dans un voyage musical s'inspirant tantôt de musiques urbaines, tantôt de musiques latines ou aux sonorités afro. Et surtout l'énergie communicative de la chanteuse, proche d'une folie hypnotisante, vous amènera à mettre le feu au Domaine de la Frayse !

***Entrée prix libre !**

Tu paies ce que tu veux, ce que tu peux.

2022 : La 8^{ème} édition

Après une année 2021 exceptionnelle est plus de 1 600 festivaliers accueillis, et ce malgré le contexte sanitaire difficile, le Frayse Toch' est de retour pour une nouvelle édition !

Son projet artistique est un savant cocktail de créations sur mesures, de jeunes artistes pleins de talents, et de projets aguerris et reconnus, cette année nous accueillons des figures de la scène musicale française : les Fatals Picards.



[Dates]

Toute l'équipe est prête pour vous accueillir, et vous attend nombreux pour faire vivre le Domaine de la Frayse au rythme du Frayse Toch' !

➤ **Jeudi 21 juillet**

18h/02h

➤ **Samedi 23 juillet**

18h/02h

➤ **Vendredi 22 juillet**

18h/02h

➤ **Dimanche 24 juillet**

11h/17

[PROGRAMMATION]



Fatals Picards

Vendredi 22 juillet

Pour la tournée de ses 20 ans, un groupe incontournable de la scène française fera une halte à Fargues Saint-Hilaire !

Les Fatals Picards, c'est la fusion d'un rock déjanté, de chanson française, d'humour et d'engagement politique mais sans l'embrigadement primaire ! Pour les comprendre, armez-vous de votre meilleur second degré et rendez-vous au Domaine de la Frayse !



Télégram

(chanteur des Hurléments d'Leo)

Samedi 23 juillet

Télégram, c'est un voyage musical mené avec une énergie rock, des instruments du monde, des voix, des mélodies teintées de poésie...

Télégram, c'est Laurent Kebous et Vincent Serrano des « Hurléments d'Leo », Chloé Legrand de « La Cafetera Roja » et Julien Perrugini de « Damage Case », qui fusionnent leurs identités dans une musique ouverte entre world, folk, rock et ballades acoustiques. Et nul doute que ce Télégram sera le plus beau de tous les télégrammes que vous ne recevrez jamais...



Carte Blanche à L'acousteel Gang

Samedi 23 juillet

L'équipe du Frayse Toch' a décidé de laisser sa désormais célèbre carte blanche à l'ACOUSTEEL GANG, le steel band le plus déjanté des Fanfares et Cies d'Arts de la Rue, nous prépare un show unique et exceptionnel où les invités ne manqueront pas !!

Depuis plus de 26 ans, l'ACOUSTEEL GANG a déambulé et investi quelques milliers de rues et de places, toutes différentes, toutes habitées de passants, de festivaliers, de carnavaliers... Autodérision, absurde, répertoire décalé et l'énergie bien connue du Gang seront au rendez-vous et nourrissent toujours plus l'absolue singularité du groupe.

Attention ! Ce Big Band déjanté puise dans la proximité et les échanges avec la foule, une énergie qui devient rapidement contagieuse.

Cie du Tout Vivant :

Voler prend 2L

Dimanche 24 juillet

Voler prend deux L est une invitation à lever les yeux vers le ciel, nous qui vivons de plus en plus la tête penchée vers le sol. Qu'ont à nous apprendre les oiseaux, ces animaux si fragiles et vulnérables mais en même temps si majestueux, libres comme l'air ? Que disent-ils de nous, de notre planète, de notre rapport au temps, à la nature, au destin, au hasard ? Voler prend deux L commence là où les mots planent, finit quand le corps lévite entre ciel et terre, prend son élan dans nos rêves ailés, tente de se poser dans l'harmonie retrouvée.



Elisabeth Narciso,

5^{ème} Adjointe

Affaires sociales



Les tours de magie ont été appréciés



Quel plaisir de se retrouver !

Le repas des Aînés

C'est avec joie que la municipalité a reçu au Carré des Forges, le dimanche 3 avril 2022, les aînés de Fargues Saint Hilaire.



Nos Aînés à table

Après deux années d'interruption pour crise sanitaire, une centaine de personnes ont eu le plaisir de se retrouver pour partager un beau moment de convivialité !

Cette journée a commencé par le discours de Monsieur le Maire accompagné de ses adjoints et membres du Centre Communal d'Action Sociale. L'adjudant-chef Bellini de la gendarmerie de Tresses a également présenté les recommandations sécuritaires.

Ensuite, nos aînés ont pris place aux tables joliment fleuries par l'association l'Art éphémère.

Tout au long de ce banquet, la bonne humeur était de mise : les tours de magie, les blagues et les chansons ont ravis les convives grâce au spectacle complet de Gérard Bergé, le musimagicien.

Un beau moment festif et quel bonheur de retrouver nos aînés !

Le plan canicule

Comme chaque année, un dispositif est mis en place au niveau communal en cas de vague de chaleur.

L'alerte est donnée par le Préfecture à partir de 3 jours et 3 nuits consécutifs de chaleur (+ de 35° le jour et + de 20° la nuit).

Les personnes âgées de 65 ans et plus, fragilisées, isolées et/ou handicapées peuvent s'inscrire sur le registre « Plan Canicule ».

Ainsi, en cas de mise en œuvre du plan, les membres du Centre Communal d'Action Sociale contactent les personnes inscrites afin de s'assurer que tout va bien, proposent une visite à domicile si nécessaire et, si besoin, déclenchent la venue des services sanitaires et sociaux.



ALERTE CANICULE

Adoptons les bons gestes - Soyons solidaires

Comment s'inscrire ?

- En vous présentant à l'accueil de la mairie afin d'inscrire vos coordonnées sur le registre « Plan Canicule » à votre disposition
- Par téléphone en appelant le CCAS au 05 56 21 21 41 poste 4

Vous connaissez une personne isolée et/ou handicapée ? Informez-la de cette démarche et, avec sa procuration, participez vous-même à son recensement en Mairie (identité, âge, domicile).



La recyclerie Rizibizi

Rizibizi Recyclerie est une association de l'économie sociale et solidaire qui récolte des objets, vêtements et meubles destinés à être jetés et les revend à bas prix. Elle est partenaire du SEMOCTOM, syndicat des collectes sur le territoire.

Rizibizi c'est également des activités créatives et du bricolage ouvertes à tout.e.s, une volonté d'offrir un nouveau mode de consommation sur le territoire de l'Entre-Deux-Mers, des ateliers de sensibilisation autour de l'économie circulaire le tout dans une ambiance chaleureuse et une équipe et des bénévoles qui vous accueillent tous les jours du mardi au samedi.

Si vous souhaitez acheter et/ou donner, n'hésitez pas à aller les rencontrer ou à les appeler.

Pour donner, c'est uniquement sur rdv au **06 31 99 88 59**.



Pour venir au magasin pour acheter ou déposer ou encore vous présenter pour devenir bénévole, Rizibizi se trouve au 89 avenue du Périgord à



Salleboeuf (dans l'enceinte d'Occamat) et est ouvert :

- le mardi de 13h30 à 18h
- du mercredi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h
- le samedi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30.

Pour plus de renseignement, rendez-vous sur leur site internet : www.rizibizi-recyclerie.org



Les marinades

Donnez du goût à la cuisine d'été avec des marinades pour viandes, poissons, légumes, crustacés, etc. L'été approche, le soleil brille, on a qu'une idée en tête : sortir le barbecue. Voici venu la saison des marinades maison qui assaisonneront brochettes de viande, filet de poisson, poivrons, tomates, et autres mets délicieux !

Marinade pour poulet

Le poulet est une viande qui se marie très bien, cette recette est parfaite pour donner une saveur aigre-douce à cette viande, mais on pourra l'utiliser pour de nombreux autres aliments.

Ingrédients

- 2 cuillères à soupe de miel
- 2 cuillères à soupe de vinaigre balsamique
- 2 cuillères à soupe d'huile olive
- 2 cuillères à soupe de jus de citron
- 1 cuillère de sauce soja
- 2 gousses d'ail
- 1 cuillère à café d'épices poulet
- Poivre et sel

Marinade spéciale poisson

Des saveurs parfaites pour sublimer tout type de poisson, particulièrement les poissons blancs.

Ingrédients

- 10 cl d'huile d'olive
- 1 gousse d'ail hachée
- Jus d'1 citron jaune
- 1/2 botte de ciboulette hachée
- 1 échalote hachée
- 2 cuillères à café de graines de fenouil
- Poivre et sel
- Facultatif : 1/2 cuillère à café d'épices pour poisson

Marinade aigre-douce

C'est une marinade succulente pour le bœuf, les travers de porc, le poulet ou encore les crevettes et gambas.

Ingrédients

- 3 cuillères à soupe d'huile d'olive
- 3 cuillères à soupe de miel
- 3 cuillères à soupe de vinaigre (ici balsamique)
- 3 cuillères à soupe de sauce soja
- 2 cuillères à soupe d'épices cajun
- 2 cuillères à café d'ail semoule
- 1 cuillère à café de gingembre en poudre
- Poivre et sel

Marinade pour légumes

Une recette pour mariner tous les légumes : poivrons, courgettes, aubergines, etc.

Ingrédients

- 4 cuillères à soupe d'huile d'olive
- 4 cuillères à soupe de jus de citron
- 2 cuillères à café d'ail semoule
- Une poignée de basilic haché
- Poivre et sel



Paul Chevalard

Le 04 janvier 2022 alors qu'il venait de quitter notre commune pour se rapprocher de sa famille, nous apprenions la triste nouvelle du décès de Paul.



Avec son équipe
du CCAS



Lors de la distribution des colis
de fin d'année aux Aînés



Elu en 2014, Paul Chevalard était arrivé parmi nous et nous l'avions apprécié tout de suite.

Adjoint aux affaires sociales et CCAS de 2014 à 2020, il avait pris son rôle très à cœur et s'impliquait à fond dans ses fonctions.

C'était un homme très discret, toujours très présent et très à l'écoute de chacun.

Durant son mandat, il a porté le projet du skate park et en était très fier.



La fresque du skate park, projet
pour la jeunesse porté par Paul

Il se rendait souvent auprès des administrés en difficulté et savait trouver les solutions. Il avait parfaitement compris le rôle de l'élu et savait rester humble dans toutes ses actions.



Inauguration de la fresque du skate park

Nous sommes tristes de ce départ si soudain et nous garderons en mémoire cette présence discrète et bienveillante dont nous pouvons prendre exemple.

Adieu l'Ami...

Père François Barre

Le père François BARRE a tiré sa révérence le 11 février 2022...



Père François Barre



Ce sourire restera dans nos mémoires



Adieu François

Après être resté une quinzaine d'années comme aumônier à l'hôpital psychiatrique de Cadillac, il était arrivé au presbytère de Fargues Saint-Hilaire.

Il avait pris ses marques très rapidement aidé de sa fidèle gouvernante Éliane.

Lorsque nous arrivions pour lui rendre visite, nous remarquions tout d'abord ses beaux yeux bleus et son sourire à la fois charmant et malicieux.

Quel accueil chaleureux à chaque fois !

Nous ne repartions jamais très vite, au contraire, nous avions envie de continuer la conversation indéfiniment avec cet homme si cultivé et bienveillant.

Puis la maladie prenant le pouvoir, le père Barre avait quitté à contre cœur Éliane et son havre de paix farguais. En 2014, il arrivait à la maison de retraite de Fontaudin où il a séjourné jusqu'à son dernier souffle.

Son sourire, ses mots réconfortants, son expérience de la vie, son empathie allaient bien au-delà de son rôle de prêtre. Il n'incarnait pas la bonté, il était la bonté !

Lors de ses funérailles, nous sommes allés nous recueillir à Fronsac et à en croire le nombre de personnes présentes, le père François ne sera plus jamais seul....

Passionnément Fargues > Nathalie ROCA, Adjointe à la culture et à la communication

La culture : une évidence pour préserver un bon équilibre.

Faire de Fargues Saint-Hilaire une commune dynamique et ambitieuse, c'est aussi proposer des événements culturels très diversifiés et de qualité afin de revitaliser le cœur du bourg et permettre un meilleur accès à la culture aux administrés.

Cela permet aussi de faire connaître la commune aux visiteurs et renforcer la notoriété de nos commerces. Le budget culturel inscrit dans le budget communal est à la fois maîtrisé et redistribué équitablement.

Fargues Saint-Hilaire est et restera une terre de culture.

Et si Fargues > Florence ALLAIS, Sébastien MAYOR et Gérard NERAUDAU

Dans un conseil municipal, le rôle de l'opposition est délicat. Nous devons à la fois encourager les décisions de la majorité qui vont dans le bon sens, et pointer du doigt ce qui ne nous paraît pas cohérent. Depuis plus de deux ans, nous nous y employons au jour le jour. Nous avons donc voté pour un bon nombre de délibérations présentées par la majorité. Nous avons également été force de proposition.

Nous transmettons les questions diverses que vous nous adressez, sous forme de questions orales lors des conseils municipaux.

Nous avons demandé à faire partie des groupes de travail créés par la majorité, sans grand succès, les décisions sont prises en amont des réunions et nous n'y sommes pas associés.

Pourtant nos idées et notre expérience pourraient être mises au service de tous.

Lors du dernier conseil municipal nous avons voté contre le budget 2022 de la commune, car il prévoit une nouvelle édition du festival des Forges pour un coût prévu de 217 000 € (et une perte d'au moins 40 000€) ; une dépense déraisonnable au regard des investissements que la commune devrait privilégier (une nouvelle école, des trottoirs praticables, des routes sans trous ...).

Nous continuerons à œuvrer pour le bien de notre village et de tous ses habitants, dans le respect des valeurs qui sont les nôtres : des échanges entre Farguais, des choix librement débattus, une vision à long terme de notre commune.

> Marie LALANNE GUERIN et Françoise PALLUAU-DUBOULOZ

Bonjour à toutes et à tous.

L'année 2022 a été proclamée par l'ONU « Année internationale du verre ».

Des manifestations seront organisées en France pour célébrer ce matériau écologique par excellence puisque recyclable à l'infini.

Mais tous ces hommages rendus ne suffiront pas à nous faire oublier les constats alarmants émanant du dernier rapport d'évaluation du Giec paru le 28/02/2022. Les auteurs y dénoncent une inadéquation des moyens mis en oeuvre par les dirigeants mondiaux face à la rapidité des changements climatiques.

La Loi Climat et résilience votée en 2021 vise l'arrêt de « l'artificialisation » des sols en 2050 avec une diminution de 50% dès 2030 mais il faudrait aller plus vite: « des dizaines d'hectares sont consommés en ce moment même. Le temps de réviser les documents d'urbanisme, la messe sera dite » prévient Sylvain Grisot (urbaniste: auteur du Manifeste pour un Urbanisme Circulaire).

Dans notre commune, la création sur le domaine de la Frayse d'un pôle éducatif qui va avoir pour effet de consommer 7,4 ha d'espace naturel a suscité beaucoup d'interrogations de la part de la MRAE (Mission régionale d'autorité environnementale) par exemple sur le fait que la constructibilité du site aura pour conséquence une consommation d'eau potable supplémentaire dans un secteur où la ressource est considérée comme déficitaire par le SAGE (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux) Nappes profondes de Gironde.

Dans son avis (consultable par tous) la MRAE estime : « que pour un projet d'une telle ampleur, la démarche ERC d'évitement, de réduction et à défaut de compensation des impacts doit être reprise et menée à son terme, et que le travail de traduction réglementaire dans le PLU doit conduire à planifier un projet moins impactant sur le milieu naturel ».

« L'avenir est à la réparation, à la transformation, à l'adaptation de l'existant. » (Christine Leconte, architecte auteur de: Réparons la ville.)

Bel été à toutes et à tous.

Sortir à Fargues Agenda

2022



Juin
Run in Fargues



Juillet
Frayse Toch'



Septembre
Festival des Forges



Octobre
A pied à vélo